



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 25 SEPTEMBRE 2025 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D19 - SEMIS - Logements locatifs sociaux - Approbation des comptes 2024

Date de convocation : 19 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjoints ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Arthur AUGER, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Matthieu GUIHO à Philippe BARRIERE ; Natacha MICHEL à Cyril CHAPPET ; Gaëlle TANGUY à Anne DELAUNAY

Absents excusés : 4

Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Houria LADJAL ; Pierre-Michel MARCH

Absent : 1

Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Cyril CHAPPET

Mme la Maire constate que le quorum (15) et ouvre la séance.

D19 - SEMIS - Logements locatifs sociaux - Approbation des comptes 2024**Rapporteur : M. Cyril CHAPPET**

Vu l'article L1524-5 du Code général des collectivités territoriales qui stipule que le Conseil municipal doit émettre un avis chaque année sur les résultats financiers des sociétés d'économie mixte dans lesquelles la Ville est actionnaire.

Vu les conventions de rénovation de logements locatifs sociaux conclues avec la SEMIS des 16 janvier 1987 portant sur le foyer Camuzet, 19 juillet 1988 portant sur l'ancienne bibliothèque, 21 décembre 1992 portant sur le Fief Aumônerie et 31 août 1993 portant sur l'avenue du Général de Gaulle et la rue du 4 Septembre.

Considérant les bilans et les comptes de résultat 2024 présentés par la SEMIS et certifiés conformes par le Commissaire aux comptes, des opérations de construction et de rénovation de logements locatifs réalisées sur la commune, ainsi que le rapport général sur les comptes de l'exercice :

Date début convention	Date fin convention	N°	Opération	Engagement conventionnel au 31/12/2023	Résultat 2024	Engagement conventionnel au 31/12/2024
16/01/1987	31/08/2023	045	Foyer Camuzet	- 22 145,93 €	17 693,25 €	- 4 452,68 €
19/07/1988	31/03/2025	057	Ancienne bibliothèque	- 80 866,42 €	2 429,18 €	- 78 437,24 €
21/12/1992	21/12/2027	107	Fief de l'Aumônerie	121 585,05 €	10 248,83 €	131 833,88 €
31/08/1993	31/08/2028	117	Avenue de Gaulle Rue du 4 Septembre	29 376,68 €	3 301,70 €	32 678,38 €
			TOTAL	47 949,38 €	33 672,96 €	81 622,34 €

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver les comptes des opérations ci-dessus arrêtés au 31/12/2024 laissant apparaître un excédent cumulé pour la commune de 81 622,34 €.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (24) :

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale
Françoise MESNARD



Le Secrétaire de séance,
Cyril CHAPPET

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.